



ASSOCIATION CANTONALE
DES MUSIQUES
GENEVOISES

Fondée en 1984

Procès-verbal de la 26^{ème} assemblée générale de l'ACMG
au local de la Musique de la Croix-Bleue
lundi 29 novembre 2010

Pas de remarque concernant la convocation et l'ordre du jour de l'assemblée susmentionnée aussi Eric Kunz, notre président, salue le public tout en le remerciant d'avoir bravé le froid et la neige et déclare la dite assemblée ouverte à 20h30.

Le président adresse ses remerciements à Philippe Charpiloz, président de la Musique de la Croix-Bleue et à son comité, d'accueillir les assises annuelles de l'ACMG.

Il salue la présence de :

- M. Jean Deluz, membre d'honneur.
- MM Roland Sansonnens, Didier Froidevaux, présidents d'honneur, Gérard Morel, Eric Bertschy, Daniel Monet membres d'honneur et Jean-Charles Gardet, président d'honneur de la commission de musique, sont tous excusés.
- Il salue également la présence de M. Alain Perreten, vice-président du comité central de l'ASM.
- M. Gérard Deshusses, président de l'UGMC, M. Bernard Cintas, président de l'ARMP et M. Bernard Boulens, président de la FMGC, sont également excusés.
- Bienvenue aussi aux sociétés de nos associations « sœurs » et les remercie de s'intéresser à nos activités.
- L'Association cantonale des musiques jurassiennes et l'Association cantonale des musiques neuchâteloises nous prient de les excuser.

Le président excuse M. Ernest Stempfel, membre du comité.

1. Appel des sociétés

Voir liste des présences annexée.

Toutes les sociétés affiliées sont présentes. Le quorum est largement atteint.

Le président rappelle aux sociétés de rendre les formulaires (effectifs ; programme 2011 et changements d'adresse).

Les scrutateurs désignés pour cette assemblée sont : Michel Favre (Plan-les-Ouates) et Philippe Fosserat (Meyrin).

Une modification à l'ordre du jour est apportée au point 4 de l'ordre du jour : budget 2011 – elle est acceptée à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 novembre 2009

Le procès-verbal a été adressé aux sociétés avec la convocation à cette assemblée générale. Sa lecture n'est pas demandée ; il est accepté avec remerciements à sa rédactrice, Mme Rolande Müller.

3. Rapports annuels 2010

- a) du président (Eric Kunz), annexé;
- b) du trésorier (Fabien Jeanbourquin), annexé;
- c) des vérificateurs des comptes (MPG par M. Cudré, Collonges-Bellerive par Mme Däppen-Zähner, La Sirène, Harmonie du Grand-Saconnex par M. Schweizer), annexé;
- d) du service des vétérans (Jacqueline Gygli), annexé;
- e) de la commission de musique (Jean-Claude Velen), annexé.

4. Approbation des comptes et de la gestion du comité cantonal

Après la présentation de ces différents rapports, ceux-ci sont acceptés en bloc et à l'unanimité.

5. Elections

Paroles de notre président avant l'élection d'un nouveau président à la commission musicale :

« M. Velen a œuvré durant de nombreuses années en qualité de président de la commission de musique de l'ACMG. Durant sa présidence, plusieurs nouvelles activités ont été mises sur pied, (concours des jeunes musiciens, rencontres des écoles de musique). Il a « piloté » plusieurs concours cantonaux et de divertissement.

Il reste à la CM pour quelques temps encore, aussi nous ne retracerons pas aujourd'hui toutes les années passées au sein de la CM. Par contre, je désire le remercier pour le travail effectué et d'avoir pu, durant ma première année de présidence, collaborer avec un homme compétent et disponible. »

Pour succéder à Jean-Claude Velen, s'est proposée comme candidate pour le poste de présidente de la CM, Mme Claudette Gautschi.

Le comité soutient cette candidature. En effet, Claudette œuvre depuis de très longues années au sein de la CM de l'ACMG.

En reprenant cette présidence, nous sommes convaincus que Claudette poursuivra les diverses activités musicales de l'ACMG en utilisant son expérience et sa compétence. De plus, elle fait partie des personnes qui proposent de nouvelles choses et qui recherchent la satisfaction du plus grand nombre.

Il n'y a pas d'autre candidature dans l'assistance. Mme Gautschi est acceptée à l'unanimité et par vifs applaudissements.

6. Admission – démission de sections

L'ACMG avait reçu la démission de la Musique municipale de Carouge, en date du 11 novembre 2009. Elle avait été lue lors de la dernière assemblée.

En date du 31 mai 2010, nous avons reçu une nouvelle lettre confirmant la démission de la Musique municipale de Carouge pour le 29 novembre 2010 et ceci conformément aux statuts.

Le président donne lecture de la lettre de la MMC et de la réponse de l'ACMG.

Aucune remarque n'est apportée.

L'ACMG compte dès ce jour 18 sociétés membres.

7. Projets ACMG

- a) *La 4^{ème} rencontre des écoles de musique* aura lieu, en principe, le samedi 7 mai 2011 à Meyrin.
- b) *Le 6^{ème} concours des jeunes musiciens* : samedi 19 novembre 2011.
- c) *Festival de musique de divertissement – édition 2012.*
M. Borgès de la musique de Vernier confirme la candidature de sa société.
Une date sera fixée en octobre 2012.
- d) *Fête cantonale des musiques – 2014.*
Une table ronde aura lieu le vendredi 11 février 2011 de 16h30 à 21h30. Le but est de faire un travail de réflexion sur le modèle de fête que nous désirons avoir et de trouver un consensus important. Seront invités, les présidents, commandants, Directeurs-trices et les sociétés de la Fédé qui désirent y participer.
- e) *Formation pour adultes*
Nous attendons les inscriptions. Financièrement nous sommes prêts... à vous de jouer !
- f) *Bibliothèque en réseau*
Nous désirons mettre sur pied une bibliothèque commune pour les sociétés affiliées. Cette démarche va démarrer en 2011. Une personne compétente de Versoix s'est proposée pour la partie informatique et juridique et surtout de réfléchir sur les diverses possibilités.

Sur ce point :

M. Perreten de l'ASM, appuie le fait que cela doit être des partitions originales.

M. Monnier de la Landwehr informe que 600 titres sont à l'Etat au Dpt du territoire.

Le président distribue aux membres présents le projet – objectif de faire quelque chose en commun avec 4 associations genevoises lors de la fête de la musique. Un sondage sera envoyé aux présidents pour connaître leur position.

8. Remerciements et honorariat

Le comité n'a pas de nominations à proposer et l'assistance non plus.

Le président profite de réitérer ses remerciements aux membres de son comité et à la commission de musique ainsi qu'à l'ASM et à ses dirigeants pour l'écoute et le travail très important fait chaque année pour le bien de nos sociétés.

Il remercie également les membres de l'association pour leur soutien et leur assure que l'ACMG fera tout pour leur offrir des prestations conformes à leurs attentes.

9. Organisation de la prochaine assemblée générale en 2011

La prochaine assemblée générale aura lieu le lundi 28 novembre 2011, à l'invitation de la Musique municipale de la Ville de Genève, dans leurs locaux.

10. Proposition des sections et divers

Reçu aucune proposition.

La parole est donnée à M. Alain Perreten, Vice-Président romand de l'ASM :

M. Perreten nous donne les salutations du comité central de l'ASM.

Quelques précisions concernant SUIZA : la liste des partitions jouées doit impérativement se faire avant le 30.11.2010 et via Internet.

Soirée des délégués à Genève en 2009 : de très bons souvenirs.

News : pas d'augmentation de cotisation ; Unisono = toujours sur leur table de travail – les Romands ont fait un excellent travail de sondages ; excellent résultat pour l'initiative Jeunesse + Musique (126 contre 57 voix) – actuellement au Conseil des Etats – l'initiative coûte cher pour promotions affiches, annonces, etc. environ 1 million de francs – il informe que toute section ou membre qui désire les soutenir peut faire un don via windband.ch.

Fête fédérale 2011 : environ 520 sociétés inscrites. C'est la plus grande concentration dans le monde. Il félicite la Musique de Vernier, unique participant de Genève.

Prix de la Musique : les Romands sont toujours bien représentés ; les derniers représentants venaient du Valais et de Vaud.

Le 7 mai 2011, lors de l'assemblée des délégués, M. Perreten se retirera de l'ASM.

Divers :

- Michel Favre de Plan-les-Ouates revient sur la démission de la MMC et demande une résolution morale à voter : il y a deux abstentions.

- Philippe Fosserat de Meyrin met leurs anciens costumes à disposition – M. Perreten : l'ASM est à la recherche d'uniformes, instruments, etc. pour soutenir des projets à l'étranger ; elle est soutenue par la Confédération aussi – Adresses sont échangées.

Le président clôt l'assemblée générale 2010 en souhaitant aux participants, à leurs membres et à leurs familles d'heureuses fêtes de fin d'année et une année 2011 riche en satisfactions et en émotions musicales.

Fin de l'assemblée à 22h10.

Rolande Müller
12 janvier 2011

PROVISOIRE - AVANT APPROBATION